

Fiche de synthèse territoriale

LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LE RHÔNE (hors Grand Lyon)



PRÉFET DU RHÔNE



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Rhône

Le département du Rhône hors Grand Lyon compte **382 ZAE étendues sur 4749,2 ha soit 2,1% du périmètre d'étude**. Fort logiquement, les ZAE sont implantées de part et d'autre des axes routiers structurants du territoire (A6, A7, A89/RN7, D8/D308) et aux franges de l'agglomération lyonnaise.

Si la **taille moyenne des ZAE est de 12,4 ha**, le département du Rhône présente d'importantes disparités d'une entité géographique à une autre. Ainsi, les franges de l'agglomération lyonnaise comptent généralement des ZAE de grande taille alors que les territoires plus ruraux comme le Beaujolais vert ou les Monts du Lyonnais se caractérisent par la présence de ZAE plus petites et plus éparpillées. Le pourcentage de communes disposant d'une ZAE constitue un autre facteur de disparités entre territoires. En effet, sur le département du Rhône (hors Grand Lyon) **83,5% des communes disposent d'au moins une ZAE**. Dans le SCoT du Beaujolais, les ZAE sont réparties sur 59,5 % des communes contre 85,4% dans le SCoT de l'Ouest Lyonnais.

Aujourd'hui, les principaux projets de ZAE se situent le long de l'axe A6 et sur les franges nord et ouest de l'agglomération lyonnaise : le long de l'axe A89 nouvellement ouvert à la circulation et dans les communautés de communes de l'ouest lyonnais.

En moyenne, la **part des établissements implantés en ZAE correspond à environ 10 %** de l'ensemble des établissements avec une variation allant de 5,2% à 23,6%.

CHIFFRES CLÉS 2011

382 ZAE identifiées sur 200 communes

167 communes soit 83,5% disposent d'une ZAE

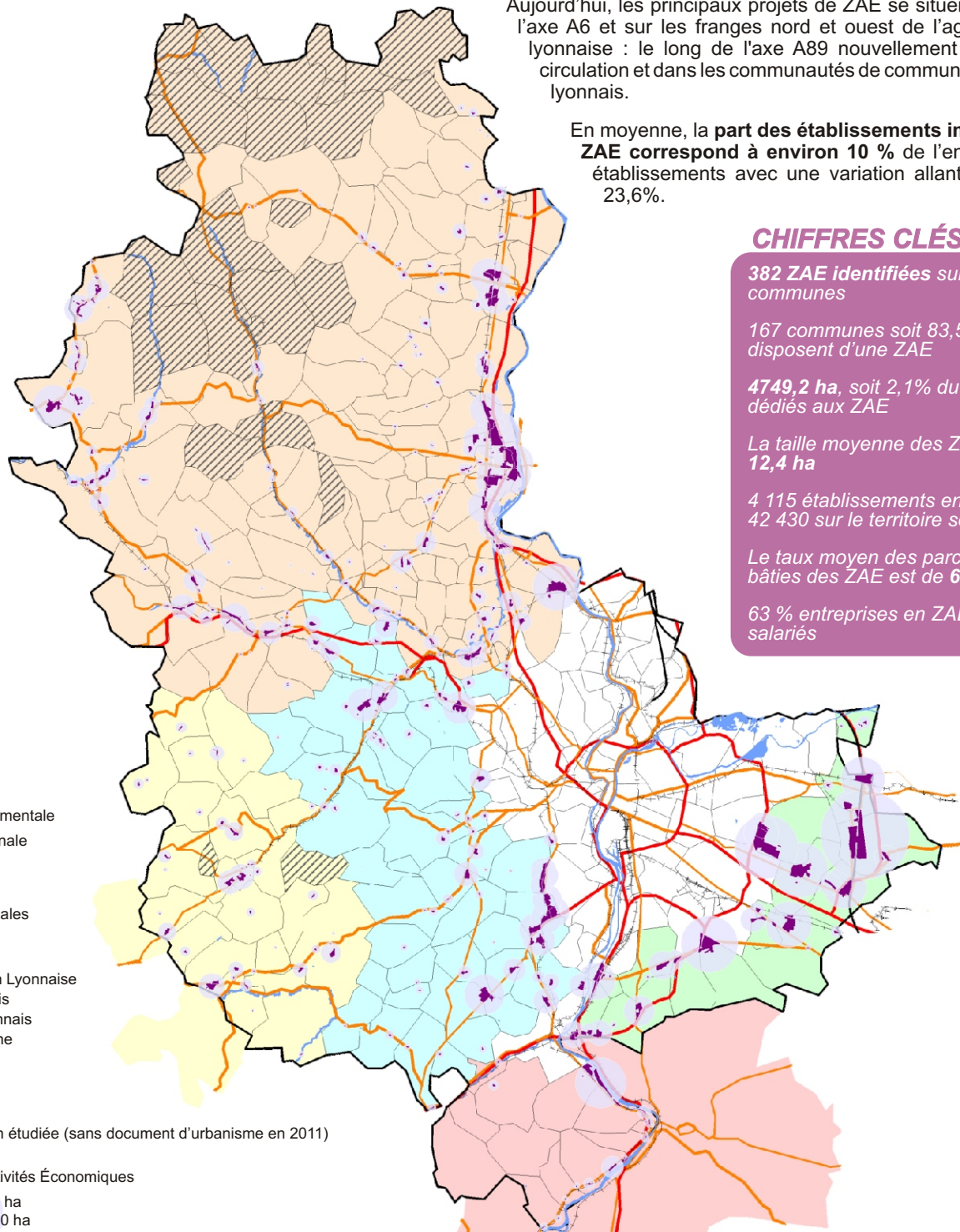
4749,2 ha, soit 2,1% du territoire dédiés aux ZAE

La taille moyenne des ZAE est de 12,4 ha

4 115 établissements en ZAE sur 42 430 sur le territoire soit 9,7%

Le taux moyen des parcelles bâties des ZAE est de 64%

63 % entreprises en ZAE de -10 salariés



- Limite départementale
- Limite communale
- Voies ferrées
- Autoroutes
- Routes principales

- SCoT :
- Agglomération Lyonnaise
 - Ouest Lyonnais
 - Monts du Lyonnais
 - Rives du Rhône
 - Beaujolais

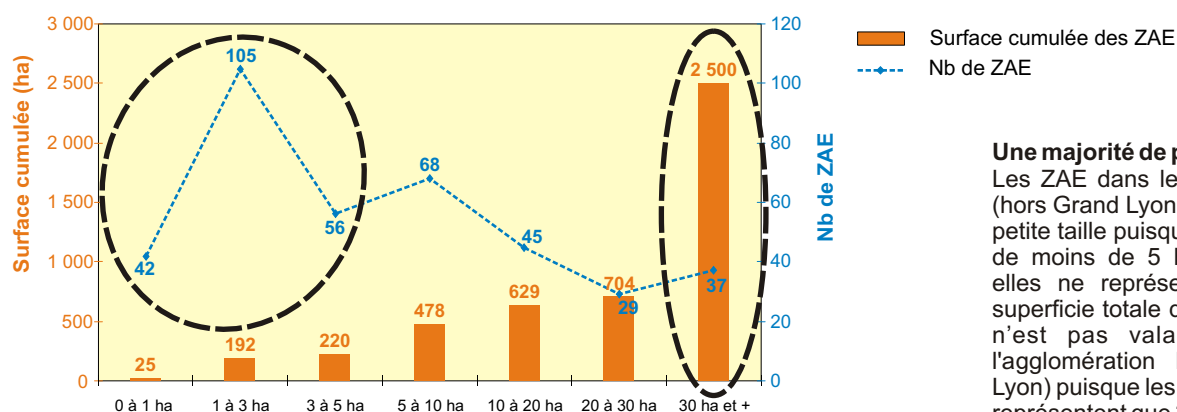
□ Grand Lyon

▨ Commune non étudiée (sans document d'urbanisme en 2011)

■ Zones d'Activités Économiques

Surface ZAE : 100 ha
20 ha

Répartition des ZAE par taille



Une majorité de petites ZAE

Les ZAE dans le département du Rhône (hors Grand Lyon) sont majoritairement de petite taille puisque 203 ont une superficie de moins de 5 ha (53,1%). Cependant, elles ne représentent que 9,2% de la superficie totale des ZAE. Cette tendance n'est pas valable sur le SCoT de l'agglomération lyonnaise (hors Grand Lyon) puisque les ZAE de moins de 5 ha ne représentent que 26% de l'ensemble sur ce territoire.

Les ZAE de plus de 50 ha

Nom de la ZAE	Commune	SCoT	Superficie (ha)
Aéroport Saint-Exupéry	Colombier-Saugnieu	Agglomération lyonnaise	325,97
ZI de Genas	Genas	Agglomération lyonnaise	165,51
Parc d'affaires de la vallée de l'Ozon	Chaponnay	Agglomération lyonnaise	131,90
ZI du Bois-rond	Saint-Bonnet-de-Mure	Agglomération lyonnaise	126,35
Zone portuaire	Saint-Romain-en-Gal	Rives du Rhône	103,91
Zone industrielle nord	Arnas	Beaujolais	100,04
ZI de Quincieux	Quincieux	Beaujolais	91,13
ZA des Portes du Dauphiné	Saint-Pierre-de-Chandieu	Agglomération lyonnaise	86,57
ZI Mariage et Bruyères	Pusignan	Agglomération lyonnaise	79,99
ZA Les Marches du Rhône	Saint-Laurent-de-Mure	Agglomération lyonnaise	73,50
ZI des Granges	Bourg-de-Thizy	Beaujolais	70,88
Parc d'activités des Platières	Mornant	Ouest lyonnais	66,00
ZA Nord Est	Villefranche-sur-Saône	Beaujolais	63,35
Zone Industrielle Sud	Limas	Beaujolais	59,77
ZA C.N.R.	Ternay	Agglomération lyonnaise	58,24
Zone de l'Echangeur	Villefranche-sur-Saône	Beaujolais	55,73
Zone Portuaire "la Darse"	Villefranche-sur-Saône	Beaujolais	54,78
ZI des Gouchoux Ouest	Saint-jean-d'ardieres	Beaujolais	53,52

Les grandes ZAE représentent plus de la moitié de la superficie totale

37 ZAE (soit 9,7%) dépassent 30 ha. Ces ZAE de grande taille représentent en revanche 52,6% de la superficie totale des ZAE à l'échelle du département.

Les grandes ZAE principalement situées dans l'Est Lyonnais

Cette moyenne dans le département hors Grand Lyon masque toutefois des disparités d'un SCoT à un autre (SCoT du Beaujolais : 5,9% des ZAE pour 38,5% de la superficie totale des ZAE ; SCoT de l'Ouest Lyonnais : 12,2% des ZAE pour 45,6% de la superficie totale ; SCoT de l'agglomération lyonnaise : 33% des ZAE pour 89% de leur superficie totale ; SCoT des Monts du Lyonnais ne compte lui, aucune ZAE de 30 ha ou plus).

Répartition et taux de parcelles bâties des ZAE par SCoT

SCoT	Nb de ZAE	Surface des ZAE	Surface moy. des ZAE	Tx moy. parcelles bâties*
Rives du Rhone	17	168,82	9,93	77%
Ouest Lyonnais	82	924,91	11,46	62%
Agglomération Lyonnaise	39	1485,59	36,55	59%
Beaujolais	203	1923	10,21	63%
Monts du Lyonnais	41	246,84	6,15	48%
Total	382	4749,16	12,43	62%

* L'indicateur utilisé pour donner un ordre d'idée artificiel sur la disponibilité en terrain des ZAE est le taux de parcelles bâties. Il s'agit du rapport entre la superficie des parcelles bâties des ZAE et la superficie des ZAE exprimé en %. Ce chiffre occulte toute parcelle non bâtie, à usage de parking, abords, stockage extérieur, infrastructure... En outre, il ne prend pas en compte le phénomène de bâtiments vacants.

Ces disparités entre territoire concernent également la répartition et le remplissage des ZAE. Les territoires traversés par des voies de communication structurantes et/ou proches de l'agglomération lyonnaise disposent d'un plus grand nombre de ZAE, par ailleurs, importantes par la taille.

Le SCoT du Beaujolais concentre l'essentiel de ses ZAE dans deux entités géographiques distinctes desservies par des voies de communication structurantes :

- le Val de Saône traversé par l'axe A6, concentre 91 ZAE (45% de l'ensemble des ZAE du SCoT) sur 1165 ha (soit 61% de la superficie totale des ZAE du SCoT).

- le Beaujolais vert drainé par les axes A89/RN7 et la RD8/RD308 constitue la seconde entité géographique où se concentrent les ZAE. Il compte 51 ZAE (soit 5% de l'ensemble des ZAE du SCoT) sur 486 ha (soit 26% de la superficie totale des ZAE du SCoT).

Le SCoT de l'ouest lyonnais concentre l'essentiel de ses ZAE, en nombre ou/et en superficie sur les franges de l'agglomération lyonnaise :

- La CCVG concentre les plus grandes ZAE (18 ZAE soit 22% sur 391 ha soit 42,3% de la superficie totale des ZAE des SCoT) ;

- La CCPA constitue le deuxième pôle économique du territoire, même en secteur plus accidenté avec 256 établissements installés sur 34 ZAE (41,5% du nombre total de ZAE du SCoT) sur 301,4 ha (32,5% de la superficie totale des ZAE du SCoT).

Le taux surfacique de parcelles bâties des ZAE est de 62% ce qui signifie qu'elles sont déjà bien investies, à l'exception des trois nouvelles ZAE qui ont été créées entre 2009 et 2011 et qui disposent encore d'une certaine disponibilité.

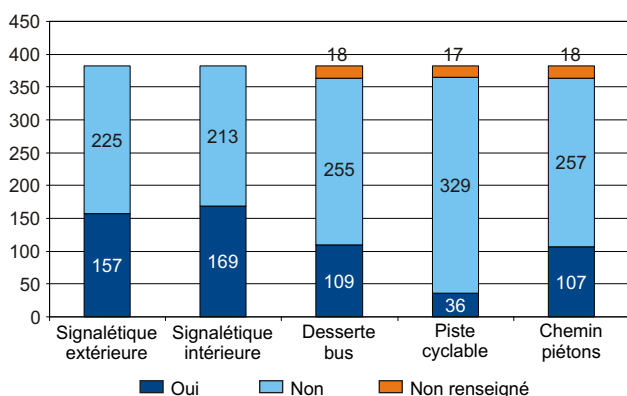
Le SCoT des monts du Lyonnais, territoire au relief accidenté et plus éloigné de l'agglomération lyonnaise, se caractérise par des ZAE en moyenne beaucoup plus petites, plus éparpillées et moins remplies (taux moyen de parcelles bâties = 48%) que dans le reste du département. On compte néanmoins deux sites économiques plus développés : l'un, établi dans le secteur de Sainte-Foy-l'Argentière, et l'autre, à proximité immédiate de Saint-Symphorien-sur-Coise.

La partie Rhône du **SCoT des rives du Rhône** est également marquée par la présence du massif du Pilat, peu favorable à l'aménagement de ZAE dont 17 y sont identifiées se concentrant essentiellement dans la vallée. La superficie moyenne des ZAE (9,9 ha) montre que les ZAE sont de petite taille d'autant que la

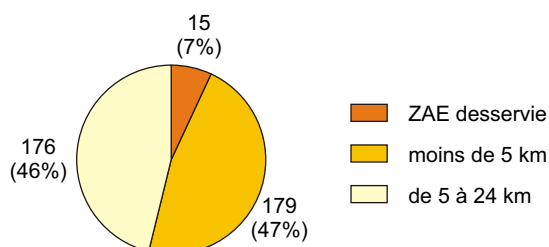
zone industrialo-portuaire (ZIP) de St-Romain-en-Gal (103,9 ha) représente à elle seule 61,5 % de la surface dédiée aux ZAE. (superficie moyenne des ZAE de 4,1 ha hors ZIP). Ce territoire est également marqué par son important taux moyen de parcelles bâties (77%) montrant une disponibilité foncière quasi inexistante dans les ZAE.

Le SCoT de l'agglomération lyonnaise se distingue très nettement des autres territoires du département. Il est en effet marqué par une superficie moyenne de ZAE bien supérieure à la moyenne départementale (36,6 ha contre 12,4 ha). Les franges Est du SCoT comptent notamment quatre ZAE de plus de 100 ha dont l'aéroport St-Exupéry.

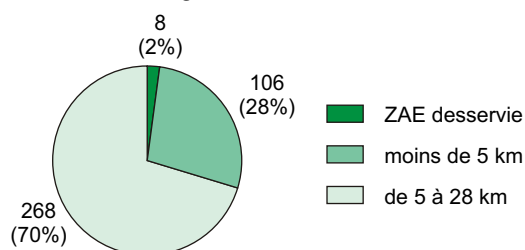
Qualité et niveau de desserte des ZAE



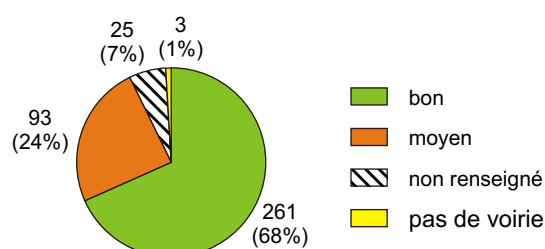
Distance d'une gare voyageur



Distance d'une gare fret



Qualité de la voirie dans les ZAE



La qualité et l'accessibilité sont bien souvent des gages de dynamisme des ZAE. L'observatoire a défini des indicateurs à partir d'enquêtes sur le terrain pour estimer la qualité et le niveau de desserte des ZAE identifiées dans le département du Rhône.

Ainsi, 41% des ZAE sont équipés d'une **signalétique extérieure** et 44% d'une signalétique intérieure dans le département. Seule les moyennes du SCoT de l'Ouest Lyonnais sont supérieures avec 52% des ZAE équipées d'une signalétique intérieure et 54% des ZAE équipées d'une signalétique extérieure.

Les **pistes cyclables** ne traversent que très rarement les ZAE du département du Rhône (9,4%). Les SCoT de l'ouest lyonnais et de l'agglomération lyonnaise en comptent davantage (respectivement 15,9% et 13% des ZAE).

Seulement 28% des ZAE du département hors Grand Lyon sont équipées de **cheminements piétons**. Les ZAE de l'Ouest lyonnais et du Beaujolais sont un peu mieux équipées (35% et 30%).

Les ZAE sont généralement peu desservies par les **transports en commun** (28% des ZAE dans le département hors Grand Lyon). Les ZAE dans le Beaujolais sont plus nombreuses à être desservies (33%). Cela s'explique en partie par l'implantation d'un plus grand nombre de ZAE en milieu urbain et l'existence d'un réseau de transports en commun urbains sur le territoire de la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône (CAVIL).

61% des ZAE du SCoT du Beaujolais et 71% de la partie Rhône du SCoT des Rives du Rhône sont desservies ou à moins de 5 km d'une **gare voyageur**, soit une part supérieure à celle de l'ensemble des ZAE du département hors Grand Lyon (53,9%).

Environ 30% des ZAE du département sont à moins de 5 km d'une **gare fret**. On notera toutefois des disparités entre SCoT (82% pour le SCoT des Rives du Rhône et 25% pour le SCoT de l'Ouest Lyonnais).

68% des ZAE du département ont une **voirie** de bonne qualité. Cette proportion est plus faible sur le SCoT de l'Ouest Lyonnais est plus faible (61%). A contrario, les ZAE du SCoT de l'agglomération lyonnaise (hors Grand Lyon) sont 79% à disposer d'une bonne qualité de voirie.

L'activité économique dans les ZAE du territoire

Le département du Rhône (hors Grand Lyon) compte 42 430 établissements au total dont 4116 établissements en ZAE soit 9,7% du total.

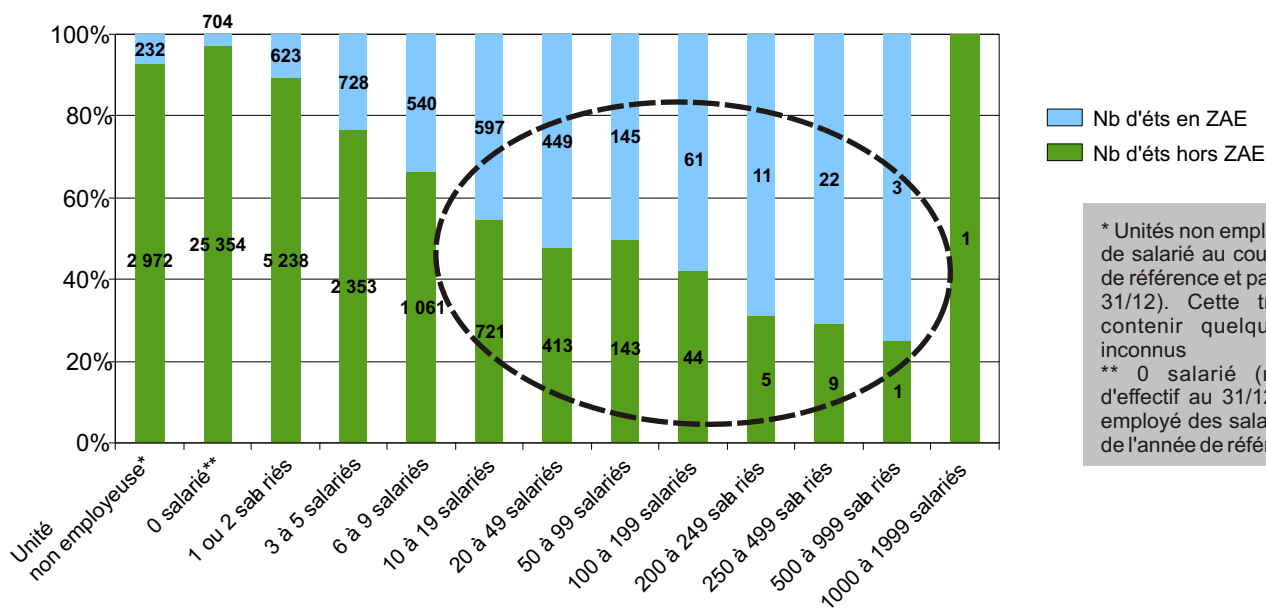
Répartition des établissements par taille dans et hors ZAE au sein du SCoT du Beaujolais

D'une manière générale, dans le département du Rhône, une très grande majorité des établissements (69%) ne compte aucun salarié (tranches «unités non employeuses» et «0 salarié»). Cette situation est identique dans chacun des SCoT du département.

Les grands établissements sont pour l'essentiel implantés en ZAE

53% des établissements de 20 salariés et plus et près de 70% des établissements de 250 salariés ou plus se situent en ZAE. Hors ZAE, les principaux établissements correspondent pour l'essentiel à des établissements scolaires, de santé ou des collectivités.

Répartition des établissements par taille dans et hors ZAE

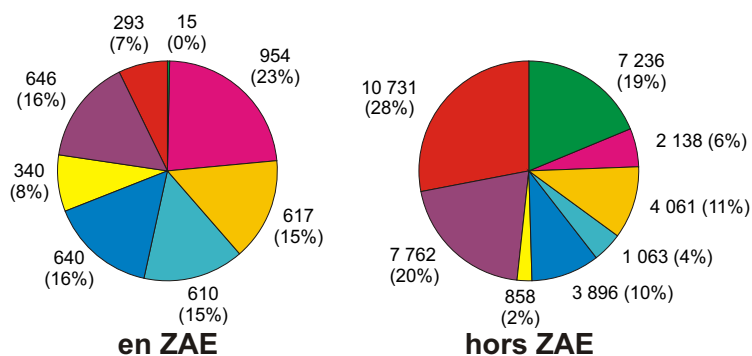


* Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12). Cette tranche peut contenir quelques effectifs inconnus
 ** 0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)

Filières d'activités – comparatif dans et hors ZAE

selon 8 grands secteurs d'activités définis par l'observatoire partenarial à partir du niveau 1 (21 sections) de la nomenclature d'activités française

Etablissements par filière d'activités



Outre la filière agricole logiquement inexistante, l'activité dans les ZAE dans le département relève en premier lieu, des filières «industrie, énergie, environnement» (23% des établissements). Toutefois, la répartition par filière est relativement équilibrée puisque suivent les filières «services aux entreprises, finance et immobilier» (16%), «commerce de détail» (16%), «commerce de gros» (15%) et «BTP» (15%).

On notera l'importance de la filière «Transport, Logistique» (8%) dont les établissements sont essentiellement implantés à l'Est de l'agglomération lyonnaise avec la présence de la zone d'activités économiques de l'aéroport Saint-Exupéry notamment. Les établissements de cette filière implantés dans les ZAE du SCoT de l'agglomération (hors Grand Lyon) représentent en effet 64,4% du total dans le département.

Évolution des zones d'activités entre 2009 et 2011

NB : pour permettre une analyse comparée pertinente entre 2009 et 2011, les données de la commune de Lissieu ont volontairement été sorties de la base de données dès 2009. En effet, cette commune a quitté la communauté de communes des Monts d'Or Azergues et le SCoT du Beaujolais au 1er janvier 2011 pour intégrer le Grand Lyon et le SCoT de l'agglomération lyonnaise.



Parc d'Activités de Sacuny à Brignais

Entre 2009 et 2011, le nombre de communes équipées d'au moins une ZAE est passé de 164 à 167 soit de 82 à 83,5% des communes du département. Le nombre de ZAE a également augmenté pour passer de 364 à 382 et s'est accompagné d'une légère baisse de la taille moyenne (13,02 ha en 2009 contre 12,43 ha en 2011). Parallèlement le taux de parcelles bâties a légèrement augmenté (61,18% en 2009 contre 62,39% en 2011).

La surface des ZAE dans le département est passée de 4738,2 à 4749,2 ha soit **une augmentation de 11 ha**. Cette légère augmentation masque une augmentation plus importante puisqu'une zone d'environ 110 ha a été restituée de manière temporaire seulement, aux espaces agricoles ou naturels à la suite du retrait d'un important projet d'implantation d'activités commerciales dans l'agglomération de Villefranche-sur-Saône. Cette surface constitue néanmoins une réserve foncière destinée, compte-tenu de son emplacement, à l'activité économique.

En définitive, si la surface totale dédiée aux ZAE reste quasi constante, un grand nombre de ces ZAE a vu évoluer ses contours. **222 ha ont notamment été sortis des ZAE** (réduction ou disparition de zonages Ui ou AUi) et **233 ha sont**

nouvellement dédiés à l'activité dans les ZAE (extension ou création de zonages Ui ou AUi).

Parmi ces 222 ha ayant changé de vocation dans les documents d'urbanisme, 70% ont été rendus aux espaces naturels ou agricoles et 30 % sont désormais affectés à l'habitat ou sont mixtes (habitat et activité).

La création de nouvelles ZAE entre 2009 et 2011 représentent 72,4 ha au total. La majorité de ces ZAE nouvellement créées (61%) sont de petites ZAE (moins de 2 ha). Seules deux ZAE dépassent 10 ha : l'une est située sur la commune de Lentilly (12,4 ha), l'autre sur la commune de Belleville (il s'agit de la ZAC Lybertec dont une partie seulement a été ouverte à la commercialisation (15,9 ha).

Ces créations de ZAE concernent en premier lieu, les EPCI des SCoT du Beaujolais (71%) et de l'Ouest Lyonnais (28%) et plus particulièrement la CC du Pays de l'Arbresle (28%) et la CAVIL (19,6%).

Les extensions représentent au total 156,3 ha et concernent quasi exclusivement des ZAE situées dans le SCoT du Beaujolais.

	Communes avec ZAE	Nombre de ZAE	Surface totale des ZAE	Surface moyenne des ZAE	Taux moyen de parcelles bâties
2009	164	364	4 738 ha	13,02 ha	61,18%
2011	167	382	4 749 ha	12,43 ha	62,39%
TOTAL	+3	+18	+11 ha		

Évolution des établissements dans et hors ZAE

■ Un recul du nombre d'établissements dans les ZAE

D'une manière générale, le nombre d'établissements a augmenté entre 2009 et 2011 dans le département du Rhône (hors Grand Lyon) (+ 11,45%). Cette augmentation est en partie liée à la mise en place de l'autoentrepreneuriat. Cette tendance à l'augmentation du nombre d'établissements se vérifie sur l'ensemble des SCoT avec quelques nuances : + 15,9% pour le SCoT de l'agglomération lyonnaise et 15,4% pour le SCoT de l'Ouest Lyonnais mais + 6,6% seulement pour le SCoT des Monts du Lyonnais.

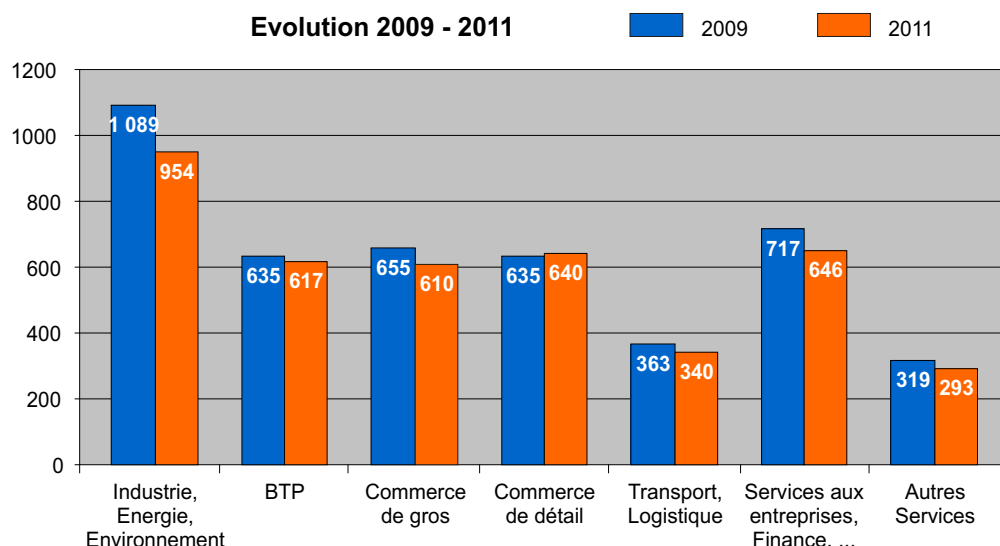
En revanche, le nombre d'établissements implantés en ZAE a diminué de 8,6% (- 318 établissements). Cette diminution s'est produite dans tous les territoires de SCoT mais, là encore, à des degrés différents. Ainsi, la partie Rhône du SCoT des Rives du Rhône a connu une diminution du nombre d'établissements implantés en ZAE de près de 25% alors que ceux implantés dans les ZAE du SCoT des Monts du Lyonnais n'a connu qu'une baisse de 1,3%

Le taux moyen de parcelles bâties a, quant à lui, augmenté de près de 3 %.

	Nombre d'établissements total	Δ 2009 - 2011 du nombre d'éts total	Nombre d'établissements en ZAE	Δ 2009 - 2011 du nombre d'éts en ZAE	Nb d'éts en ZAE de - de 10 salariés	Δ 2009 - 2011 du nb d'éts en ZAE de - de 10 salariés
2009	37 924	+4506 soit +11,45%	4 433	- 318 soit - 7,17%	2 635	- 40 soit -1,5%
2011	42 430		4 115		2 595	

■ Les filières des établissements dans les ZAE

La filière agriculture quasi absente des ZAE n'apparaît pas dans le graphique suivant. Ainsi, pour établir cette comparaison, seuls 7 des 8 grands secteurs d'activités définis par l'observatoire partenarial à partir du niveau 1 (21 sections) de la nomenclature d'activités française ont été retenus.

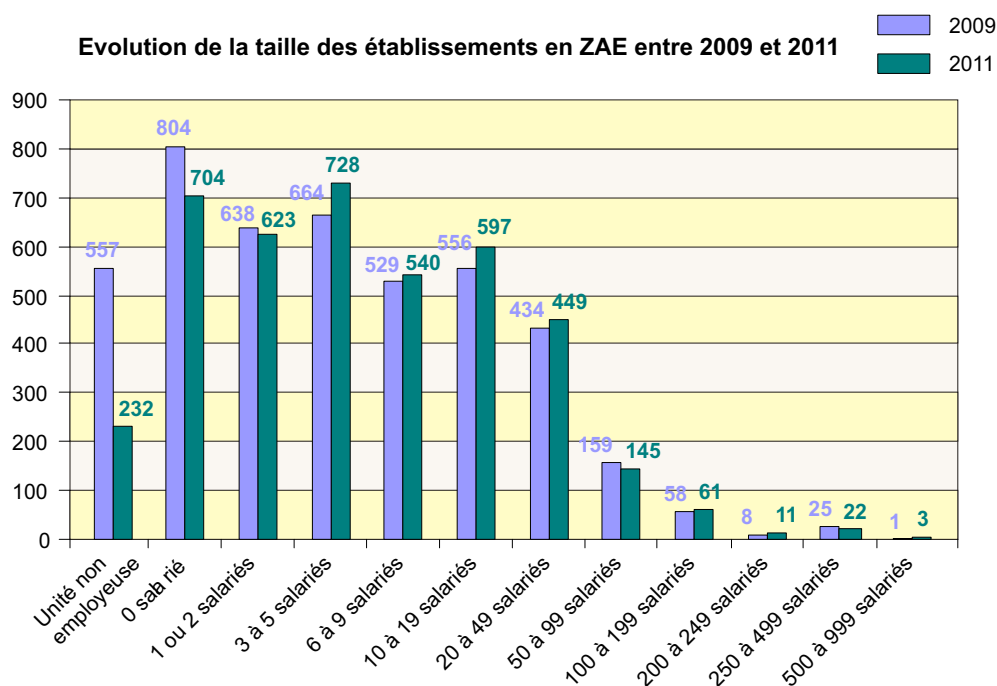


La baisse globale du nombre d'établissements implantés en ZAE cache des tendances disparates d'une filière à l'autre. En effet, le nombre d'établissements de la filière «industrie, énergie, environnement», filière la mieux représentée dans les ZAE est pourtant en nette diminution (-12,4%). De la même manière, les

filières «services aux entreprises, finance, immobilier» et «commerce de gros» connaissent également une diminution du nombre de leurs établissements de l'ordre de 9,9% et de 6,9% entre 2009 et 2011. A contrario, le nombre d'établissements de la filière «commerce de détail» a légèrement augmenté (+0,8%).

	2009	2011	(%) 2009	(%) 2011	Δ 2009 - 2011	Tx d'accroissement 2009 - 2011 (%)
Agriculture	20	15	0,5	0,4	-5	-0,25
Industrie, Energie, Environnement	1089	954	24,6	23,2	-135	-0,12
BTP	635	617	14,3	15,0	-18	-0,03
Commerce de gros	655	610	14,8	14,8	-45	-0,07
Commerce de détail	635	640	14,3	15,6	5	0,01
Transport, Logistique	363	340	8,2	8,3	-23	-0,06
Services aux entreprises, Finance, Immobilier	717	646	16,2	15,7	-71	-0,10
Autres Services	319	293	7,2	7,1	-26	-0,08
Total	4433	4115	100	100	-318	-0,07

■ Une diminution de la taille des établissements des ZAE



Même si la très grande majorité des gros établissements est implantée en ZAE, la part des établissements de moins de 10 salariés (hors unités non employeuses) reste majoritaire dans les ZAE ; cette part s'est même accrue entre 2009 et 2011 (63,1% en 2011 contre 59,4% en 2009).

■ Une légère croissance du nombre des établissements dans les ZAE qui ne masque pas un important turnover

Une ouverture d'établissement peut se traduire au répertoire SIRENE par :

- l'inscription d'un nouveau numéro SIRET dans le répertoire SIRENE (ex : changement d'adresse d'un établissement) ;
- la réouverture d'un établissement fermé (ex : reprise d'activités à la même adresse après une période de fermeture de l'établissement) ;
- l'activation économique d'un établissement existant et non-exploitant (ex : après une période de mise en location gérance d'un fond de commerce).

Au répertoire SIRENE, la fermeture d'un établissement peut avoir les causes suivantes :

- une cessation d'activité à l'adresse de l'établissement (ex : une entreprise possède 3 établissements actifs. Elle cesse son activité dans un de ses établissements qui est fermé. L'entreprise n'a alors plus que 2 établissements actifs) ;
- la vente ou la donation à un tiers de l'établissement (ex : une entreprise vend un de ses établissements à une autre entreprise. Elle n'a donc plus d'activité à cette adresse. L'établissement sera fermé suite à la vente à un tiers.) ;
- le déménagement de l'établissement, c'est à dire le transfert de l'activité de l'entreprise à une autre adresse (ex : transfert d'une activité à une nouvelle adresse. L'établissement sera fermé au lieu de départ ; un nouvel établissement actif sera créé au lieu d'arrivée avec la création d'un nouveau SIRET).

SCoT	Ets nouveaux	Ets disparus	Δ éts nouveaux / disparus	Tx d'accroissement des éts (%)
Agglomération lyonnaise *	135	257	-122	-10,12
Monts du Lyonnais **	16	18	-2	-1,27
Beaujolais	216	292	-76	-4,73
Rives du Rhône **	0	22	-22	-28,40
Ouest lyonnais	195	291	-96	-6,87
Total	562	880	-318	-7,17

* hors Grand Lyon

** partie Rhône

Les flux d'établissements sont importants entre 2009 et 2011 y compris dans les ZAE. Le nombre d'établissements a toutefois diminué (- 318 établissements). A l'échelle du département du Rhône (hors Grand Lyon), **562 établissements sont nouveaux et 880 ont disparu.** L'ensemble des SCoT a vu reculer le nombre d'établissements dans les ZAE. Proportionnellement, ce sont la partie rhodanienne du SCoT des rives du Rhône (-28,4%) et le SCoT de l'agglomération lyonnaise (-10,1%) qui ont perdu le plus grand nombre d'établissements dans les ZAE.

Cette fiche de synthèse s'appuie sur les données de l'observatoire partenarial des zones d'activités économiques (ZAE) du Rhône hors périmètre du Grand Lyon et hors communes sans document d'urbanisme opposable mises à jour au 31/12/2011.

Cet observatoire a été créé en 2008 en partenariat avec le syndicat mixte du Beaujolais et les chambres de commerce et d'industrie de Lyon et du Beaujolais. La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône et le syndicat de l'Ouest Lyonnais ont rejoint les membres fondateurs de l'observatoire partenarial en 2013.

Cet observatoire a pour objectif d'apporter aux partenaires une vision partagée des zones d'activités économiques présentes sur le territoire à partir d'une base de données contenant leur localisation, leur quantification et leur qualification. A ce titre, l'observatoire constitue un outil commun d'aides à la décision des partenaires et d'accompagnement des territoires au développement stratégique de leurs zones d'activités économiques.

L'observatoire considère comme ZAE toute zone à vocation unique d'économie (industrie, commerce, service, artisanat) inscrite comme telle dans les documents d'urbanisme approuvés, à l'exclusion des zones d'activités touristiques et agricoles.

EN SAVOIR PLUS

DDT du Rhône

Service Connaissance des territoires et Prospective
165 rue Garibaldi
69401 LYON CEDEX 03
Contact : Emmanuel BREGEAUD
emmanuel.bregeaud@rhone.gouv.fr
04 78 62 53 81

Syndicat mixte du Beaujolais

172 boulevard Vermorel
69400 Villefranche-sur-Saône
Contact : Xavier DE NEEFF
xdeneeff@pays-beaujolais.com
04 74 65 74 43

CCI de Villefranche et du Beaujolais

Pôle Equipements
317 bd Gambetta BP 70427
69654 Villefranche-sur-Saône CEDEX
Contact : Noémie GAILLARD
ngaillard@villefranche.cci.fr – 04 74 62 73 00

CCI de Lyon

Pôle Stratégies et Aménagement des Territoires
Place de la Bourse
69289 Lyon Cedex 02
Contact : Pierre-Edmond DESVIGNES
desvignes@lyon.cci.fr
04 72 40 56 44 / 06 76 09 25 12

CMA du Rhône

Service Économique
58 avenue du Maréchal Foch
69453 Lyon Cedex 06
Contact : Matthieu BROUSSE
m.brousse@cma-lyon.fr
04 72 43 4300

Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25 chemin du stade
69670 Vaugneray
Contact : Catherine GUILLAUD-LAUZANNE
c.guillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr
04 78 48 35 40

Rubrique de l'observatoire sur le site internet départemental de l'Etat :
<http://www.rhone.gouv.fr>